



# ALBIOMA

## **Communiqué de presse**

Paris La Défense, le 15 juillet 2019

# *Mise en service de la centrale photovoltaïque avec stockage de Sainte-Rose en Guadeloupe*

Albioma annonce la mise en service industriel, le 28 juin 2019, de la centrale photovoltaïque Sainte-Rose située en Guadeloupe, d'une puissance de 3,3 Mwc.

## *Une installation avec stockage innovante*

La centrale est lauréate de l'appel d'offres lancé en 2015 par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) portant sur la réalisation et l'exploitation de centrales solaires photovoltaïques avec stockage d'énergie, situées dans les zones non interconnectées (ZNI).

Le projet, porté par la société Albioma Energipole Solaire, dans laquelle Albioma et le groupe Energipole sont actionnaires à 50 %, devait justifier d'un caractère innovant pour être lauréat, notamment sur ses composantes de prévision de production, de stockage et de contrôle commande. Le projet permet ainsi de lisser la production et contribue à assurer la stabilité du réseau, en complément des autres moyens de production de l'Île, dont principalement la centrale thermique biomasse Albioma le Moule.

Le contrat d'achat long-terme signé avec EDF est établi pour une durée de 25 ans.

## *Intégrée au territoire guadeloupéen*

La centrale se situe dans l'enceinte de l'Ecopôle de l'Espérance, une installation de stockage de déchets non dangereux, sur un terrain sans conflit d'usage. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) pour laquelle la Communauté d'Agglomération du Nord Basse-Terre (CANBT) a été déclarée lauréate. Le projet a été développé en concertation avec la municipalité et a bénéficié du soutien des services de l'État et des collectivités locales (Mairie de Sainte-Rose, CANBT, Région Guadeloupe et Conseil Départemental de la Guadeloupe).

La production électrique sera de 4,5 GWh et correspond à la consommation annuelle d'environ 1 800 familles. La mise en place de la centrale solaire photovoltaïque de Sainte-Rose permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère d'environ 3 750 tonnes de CO<sub>2</sub>/an.

Présent depuis 1998 en Guadeloupe, Albioma contribue ainsi à atteindre les objectifs de 50 % d'énergie renouvelable dans la consommation d'électricité à horizon 2020 et l'autonomie énergétique en 2030 fixés par la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte au travers des Programmations Pluriannuelles de l'Énergie.

Avec ce nouveau projet, Albioma conforte son statut de leader du solaire en Outre-mer.



Prochain rendez-vous : résultats du premier semestre de l'exercice 2019, le 24 juillet 2019 (après bourse).

### *À propos d'Albioma*

Producteur d'énergie renouvelable indépendant, Albioma est engagé dans la transition énergétique grâce à la biomasse et au photovoltaïque.

Le Groupe, implanté en Outre-mer français, à l'Île Maurice et au Brésil, a développé depuis 25 ans un partenariat unique avec le monde sucrier pour produire de l'énergie renouvelable à partir de la bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre.

Par ailleurs, Albioma est le premier producteur d'énergie photovoltaïque en Outre-mer où il construit et exploite des projets innovants avec stockage, au sol, sur des terrains sans conflit d'usage, et sur des toitures industrielles et commerciales et en co-activité agri-photovoltaïque.

Les actions Albioma sont cotées sur NYSE EURONEXT PARIS (compartiment B) et éligibles au SRD et au PEA-PME (ISIN FR0000060402 – Mnémo ABIO).

### *À propos d'Energipole*

Le Groupe Energipole développe des activités dans le domaine du recyclage et de l'environnement dans les DOM, en métropole et en Afrique du Sud. Il est très présent en Guadeloupe dans les métiers de l'environnement (AER, ECODEC, Ecopôle de l'Espérance).

### *Contacts*

#### **Investisseurs**

Julien Gauthier  
+33 (0)1 47 76 67 00

#### **Médias**

Charlotte Neuvy  
+33 (0)1 47 76 66 65  
[presse@albioma.com](mailto:presse@albioma.com)

[www.albioma.com](http://www.albioma.com)

